

# AMUNDI RENDEMENT PLUS SELECT - P

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/05/2026

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

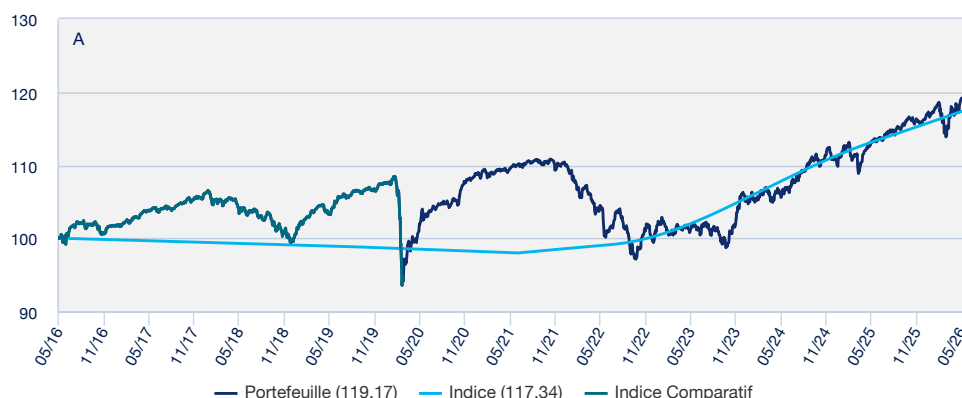
Valeur Liquidative (VL) : **141,97 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**  
 Actif géré : **446,46 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0010820332**  
 Indice de référence :  
**100% ESTR CAPITALISE (OIS) +1.70% P.A.**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
 Catégorie Morningstar © :  
**EAA FUND EUR CAUTIOUS ALLOCATION**  
 Date de notation : **31/05/2026**

## Objectif d'investissement

Tout en intégrant des critères E.S.G (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus d'analyse et de sélection des titres, l'objectif de gestion du fonds consiste, sur un horizon de placement de 3 ans, à réaliser une performance supérieure à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum au travers d'une gestion discrétionnaire. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en oeuvre une gestion diversifiée et réactive dans le but d'optimiser le couple rendement/risque du portefeuille. Aussi, pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière (analyse macroéconomique et de suivi de la valorisation des classes d'actifs) combinée avec une analyse extra-financière.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indicateur de référence est l'Eonia capitalisé et l'objectif de gestion du fonds est EONIA capitalisé + 1,70% après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2016	23/11/2009
<b>Portefeuille</b>	2,55%	1,50%	0,51%	5,27%	17,45%	8,78%	19,09%	41,81%
<b>Indice</b>	1,50%	0,29%	0,92%	3,72%	15,02%	19,71%	17,35%	34,61%
<b>Ecart</b>	1,05%	1,21%	-0,41%	1,55%	2,43%	-10,93%	1,75%	7,20%
<b>Indice Comparatif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	-	-	-	-	-	-	-	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Portefeuille</b>	4,81%	4,53%	6,70%	-9,80%	1,69%	0,95%	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%
<b>Indice</b>	3,99%	5,59%	5,05%	1,70%	0,34%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%
<b>Ecart</b>	0,82%	-1,05%	1,64%	-11,50%	1,35%	1,42%	7,89%	-4,82%	4,03%	2,15%
<b>Indice Comparatif</b>	-	-	-	-	-	-	7,50%	-5,19%	3,67%	1,83%
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	-	-	-	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
 Date de création de la classe : **23/11/2009**  
 Eligibilité : **Assurance-vie**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**  
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :  
**1,13%**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**  
 Commission de surperformance : **Oui**

### Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	3,41%	4,23%	4,36%	4,74%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,01%	0,12%	0,24%	0,33%
<b>Baisse maximale</b>	-3,98%	-3,98%	-12,37%	-13,73%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ



**Yannick Quenehen**  
Responsable de gestion stratégies  
diversifiées Paris - Gérant Principal du  
portefeuille



**Amélie Derambure**  
Head of Responsible Balanced  
Strategies

Commentaire de gestion

Revue de marché

La conjoncture mondiale reste contrastée en mai, pénalisée par les conséquences du blocage du détroit d'Ormuz. Aux États-Unis, l'investissement lié à l'IA soutient encore la croissance, mais la consommation apparaît plus fragile, et l'inflation demeure persistante. En Europe, le choc énergétique pèse fortement sur l'activité et l'inflation rebondit aussi. Le Japon affiche une bonne résilience avec une inflation contenue. La Chine reste freinée par une demande intérieure faible et un secteur immobilier atone. Les banques centrales ont préféré temporiser.

Sur le front géopolitique, l'annonce d'un cessez-le-feu dans le Golfe a permis de prolonger le rebond des marchés actions, porté également par la thématique de l'IA et la forte croissance des profits au T1. L'instabilité des taux d'intérêt et la perspective d'un durcissement des politiques monétaires sont considérées comme de second ordre. L'indice actions monde MSCI ACWI, incluant les pays émergents, a progressé de 4,4% en dollar, porté par les valeurs de croissance et les marchés émergents (MSCI EM +7,8% en dollar). Aux États-Unis, le Nasdaq a fortement rebondi, marquant de nouveaux plus hauts, et a progressé de 10,4% sur la période. Ce regain d'optimisme a surtout profité au secteur des semi-conducteurs et aux entreprises présentes sur la chaîne de valeur de l'IA. Cette tendance se retrouve au Japon (Nikkei225 +11,9%), à Taïwan (+17,5% en dollar) et surtout en Corée du Sud où le Kospi gagne +30% (en dollar). Cependant, la Chine termine en baisse avec une correction de -2,9% du HSCEI (-5,5% depuis le début de l'année), alors que les investisseurs craignent un échec de la politique anti-involution et une hausse des droits de douane en Europe. Devant de tels mouvements, l'Europe fait pâle figure : le Stoxx600 progresse de 2,4%, le DAX30 de 3,3% et le CAC40 seulement de 0,8%.

Les marchés obligataires ont été très volatils en mai. Dans un premier temps, l'absence de résolution du conflit dans le Golfe Persique a entraîné une hausse des anticipations d'inflation et, en conséquence, un changement du discours des banques centrales. Puis la perspective d'un accord a partiellement inversé la tendance. Le taux UST 10 ans est monté à 4,67% pour terminer le mois plus bas, à 4,44%, alors que le UST 2 ans finit sous les 4%. Le mouvement de baisse des taux a été plus marqué en zone euro, où le marché anticipe une faiblesse de la croissance en fin d'année. Le taux Bund 10 ans, après un passage au-dessus de 3,2%, termine en baisse de -11bp à 2,94%, et le 2 ans à 2,53%. Les spreads au sein de la zone euro se sont resserrés de -11bp pour l'Italie BTP 10 ans, mais seulement de -4bp pour l'OAT10 française, qui se stabilise à +60bp contre Bund. Le marché obligataire britannique a été très volatil, avec une remontée du taux Gilt 10 ans à 5,2% à la suite des tensions au sein du Labour Party et des craintes d'un retour à une politique budgétaire expansionniste, avant de revenir à 4,8%. On notera la poursuite de la hausse des taux d'intérêt au Japon, où les taux à 30 ans ont touché les 4%, un niveau inconnu depuis les années 1990.

Le marché des obligations d'entreprise a bien tenu, les spreads se sont resserrés, soutenus par la hausse des actions, malgré l'instabilité des taux souverains et la poursuite des difficultés dans le crédit non coté.

La prime de risque géopolitique a fortement influencé les matières premières et les devises. Le Brent, monté jusqu'à 126 \$/b fin avril, a terminé le mois à 92 \$/b, après avoir dépassé deux fois 110 \$ au gré des frappes autour du détroit d'Ormuz et des négociations menées sous l'égide du Pakistan. Les marchés des produits raffinés, notamment le diesel et le kérosène, restent très tendus, avec des stocks européens toujours proches de leurs plus bas niveaux sur cinq ans.

Le dollar américain reste globalement corrélé aux variations du pétrole, se renforçant lors des tensions au Moyen-Orient. L'euro/dollar termine ainsi en baisse de 0,4% à 1,17. Au Japon, les autorités sont intervenues à deux reprises pour soutenir le yen, sans effet durable après la chute de la devise vers 160 ¥/\$. L'or évolue dans une phase de consolidation, freiné par l'attrait des placements souverains, et clôture à 4 570 \$/once.

Performance des fonds

Le fonds a bénéficié de la hausse des marchés financiers. Les actions, toutes zones géographiques confondues, ont été le principal contributeur à la performance. Les obligations ont également contribué positivement, tant sur le segment des obligations d'État que sur celui des obligations d'entreprise.

Mouvements du portefeuille au cours du mois

Nous avons de nouveau tiré parti de la dynamique du marché du crédit pour participer à plusieurs émissions primaires, dont une émission marocaine permettant d'accroître la diversification. En fin de mois, nous avons profité d'un mouvement de baisse des taux pour réduire la sensibilité aux taux allemands, considérant la persistance de tensions inflationnistes à court terme et donc d'une volatilité sur les taux d'intérêt.

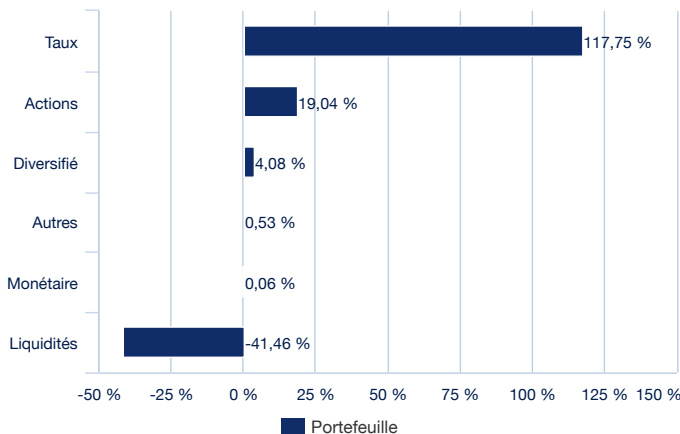
Du côté des actions, nous avons réajusté nos stratégies de couverture optionnelles sur le marché actions américain, afin de protéger le portefeuille en cas de consolidation technique des marchés. À la fin du mois, le portefeuille affichait une exposition actions de 19%.

Perspectives

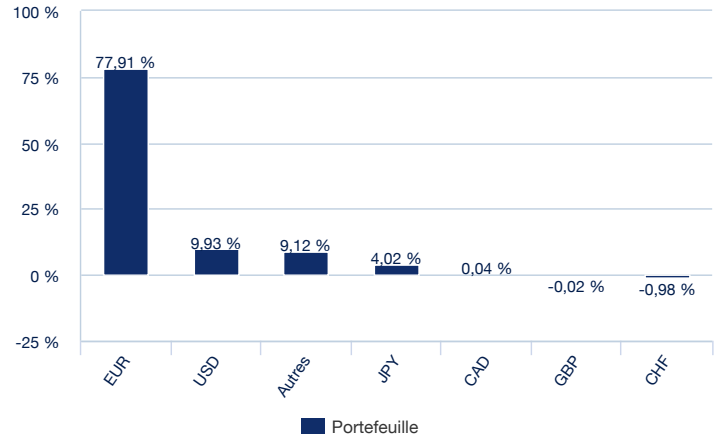
Les perspectives de croissance restent raisonnables, même si des signes de divergence apparaissent entre les États-Unis et l'Europe, ainsi que des anticipations d'inflation supérieures aux objectifs dans la plupart des marchés développés. Ces préoccupations inflationnistes sont plus visibles sur les marchés obligataires. Les actifs risqués, en revanche, ont été soutenus par la solidité des résultats d'entreprises, la thématique de l'intelligence artificielle et l'optimisme autour d'une résolution du conflit au Moyen-Orient. Nous conservons un biais légèrement favorable au risque, en saisissant les opportunités créées par les mouvements de marché tout en envisageant progressivement la mise en place de couvertures.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
AM ULTRA S-T BOND RESPONSIBLE - I (C)	3,27%
BTPS 4% 04/35 13Y	3,26%
BTPS 1.5% 04/45 24Y	2,19%
A-F EMERGING MKT LOC CURR BD -J2 USD	1,53%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	4,47
Nombre de lignes	381

*La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.*

## DIVERSIFIÉ ■

## Principales lignes en portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille *
SPAIN 1% 07/42	1,36%
EDF VAR PERP	1,18%
BTPS 4.05% 10/37 13Y	1,15%
US TSY 3.75% 01/31	1,14%
SANTAN 2.125% 02/28 EMTN	1,11%
ISPIM 4.875% 05/30 EMTN	1,07%

\* Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

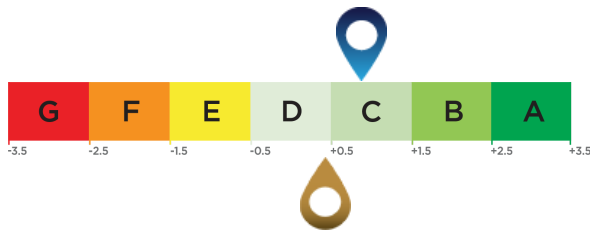
©2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

DIVERSIFIÉ ■

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers d'investissement ESG:** 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE



Score du portefeuille d'investissement: 0,86

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,41

**Lexique ESG**

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**Notes ESG**

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

**Intégration de l'ESG chez Amundi**

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

**Couverture ESG (source : Amundi) \***

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,28%	96,91%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	94,07%	92,25%

\* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.  
<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)  
<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).  
<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci répond à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©  
 Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

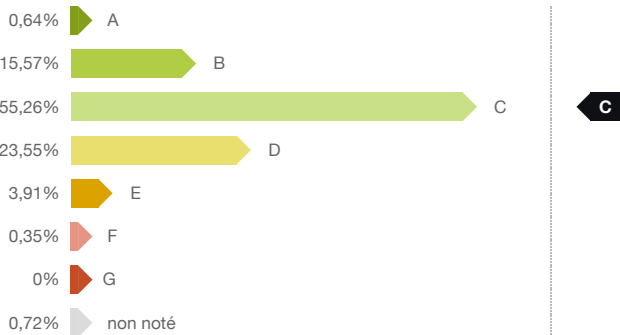
- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Univers de référence ESG (Indice) :** Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

**Répartition du portefeuille par notation ESG<sup>1</sup>**



**Scores ESG (Source : Amundi)**

	Portefeuille	Indice
Environnement	0,79	0,22
Social	0,77	0,53
Gouvernance	0,51	0,57
<b>Score Global</b>	<b>0,86</b>	<b>0,42</b>
	<b>Portefeuille</b>	<b>Indice</b>
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>	<b>D</b>

**Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	296
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,28%

**Niveau de durabilité (source : Morningstar)**



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

MorningstarSustainabilityRatingDate : 30/04/2026

<sup>1</sup> Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

<sup>2</sup> Appliqué aux investissements en titres vifs, hors liquidités.

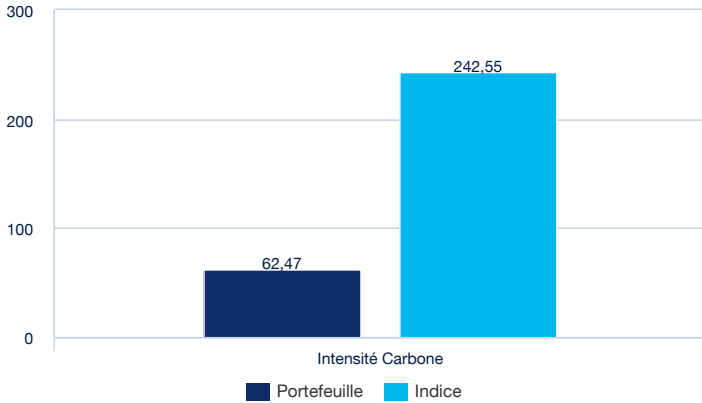
DIVERSIFIÉ ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

**Univers de référence ESG (Indice) :** Le fonds est géré activement et n'a pas de contrainte par rapport à son univers de référence ESG en termes de construction de portefeuille. Afin d'évaluer l'alignement du fonds par rapport à ses engagements ESG, celui-ci est comparé à son univers de référence ESG. L'univers de référence ESG est défini comme suit : 15% MSCI ACWI + 70% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 10% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL DIVERSIFIED COMPOSITE.

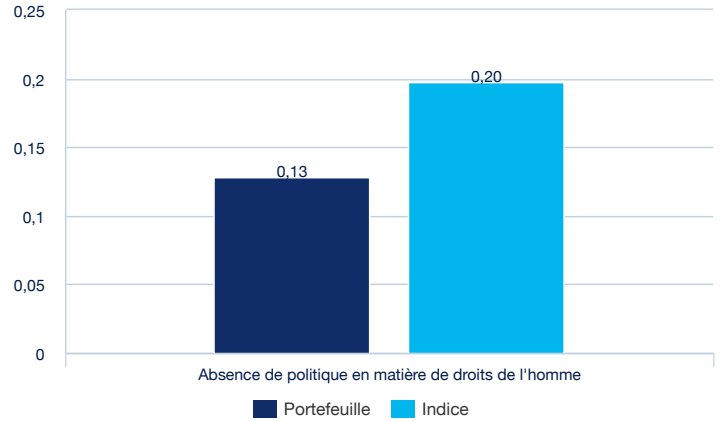
**ENVIRONNEMENT : Intensité carbone**



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus  
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 90,12% 90,20%

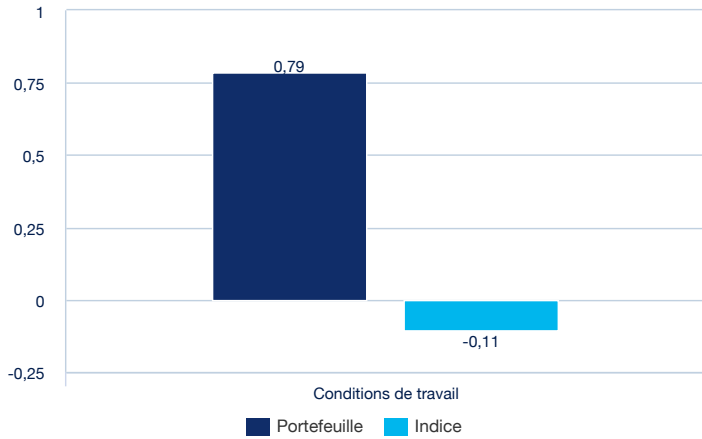
**Droits Humains - Absence de politique en matière de droits de l'homme**



Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme

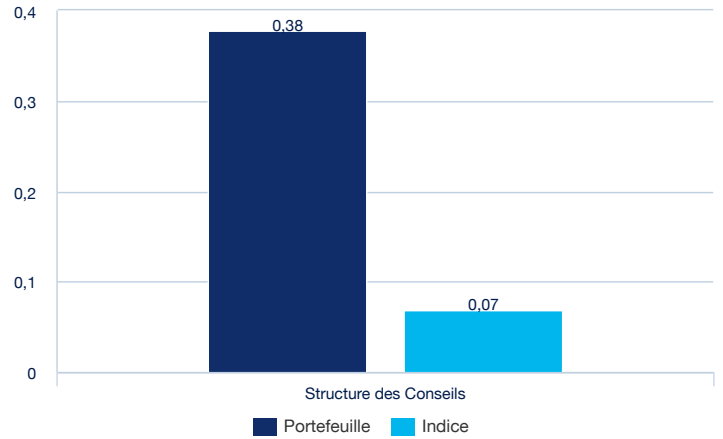
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

**SOCIAL : Développement et protection du capital humain**



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,18% 88,86%

**Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration**



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 94,99% 85,32%

## DIVERSIFIÉ ■

## Sources et définitions

**Intensité carbone** : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

**Absence de politique en matière de droits de l'homme** : La part des investissements dans des entités n'ayant pas de politique en matière de droits de l'homme dans le portefeuille est évaluée en calculant la somme des poids de ces entreprises dans le portefeuille qui n'ont pas divulgué de politique en matière de droits de l'homme. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

**Développement et protection du capital humain** : Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

**Indicateur Gouvernance - Structure du Conseil d'Administration**: Séparer les fonctions de décision et de contrôle (président-directeur général) et s'assurer que la société dispose d'organes de contrôle indépendants (conseil d'administration, comités d'audit, des rémunérations et des nominations). Source: Amundi.

## Avertissement

*Document non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. La société de gestion peut retirer la notification des modalités prévues pour la commercialisation de parts, y compris, le cas échéant, de catégories d'actions, dans un État membre vis-à-vis duquel il a procédé à une notification. Un résumé des droits des investisseurs et de l'accès à des mécanismes de recours collectif sont disponibles, en français, via le lien suivant: <https://www.amundi.be/particuliers/informations-reglementaires-1>*